



MARINES VOYAGES
AGENCE DE LA POSSESSION
AGENCE DE ST PIERRE
AGENCE DE ST ANDRE
0262 71 59 33
reservation@marines-voyages.com

MEXIQUE



A partir de **3295€***/Adulte

Enfant de moins de 12 ans -15%

Vols + circuit (hôtel 3***)

PENSION COMPLETE CIRCUIT 13 jours : MEXIQUE
TOUTES LES ENTREES COMPRISES

**Supplément par adulte en chambre simple : 290€*

**Tarifs sous réserve, selon disponibilité au moment de la réservation*

PROGRAMME DE 13 JOURS

Du 17 au 29 juillet 2024



1^{er} jour : REUNION/PARIS



Rendez-vous à l'aéroport de Roland Garros, envol en direction de Paris.
Dîner et nuit à bord.

JOUR 2 PARIS – VILLE DE MÉXICO

Petit déjeuner à bord, arrivée à Paris dans la matinée, selon le vol, envol vers le MEXIQUE.
Déjeuner à bord.

- Arrivée à l'aéroport international de la Ville de México, accueil pour notre assistance et transfert à l'hôtel.
- Dîner.
- Hébergement à l'hôtel.

Services privatisés en Français

JOUR 3 VILLE DE MÉXICO – CITY TOUR & TEOTIHUACÁN

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- Départ pour la visite de la ville, le Palais National, la Cathédrale et le place central Zocalo. Continuation vers la Basilique de Guadalupe et la Place des Trois Cultures : *La basilique c'est un lieu de pèlerinage catholique à Mexico, et l'une des églises le plus visités au monde. La Plaza de Tlatelolco (connu maintenant comme La Place des Trois Cultures) occupe un place particulière dans la histoire du Mexique et dans les cœurs et les esprits de son peuple.*
- Déjeuner.
- Départ à Teotihuacan et visite du site. *Teotihuacan c'est un lieu des plus impressionnants de l'architecture urbain de l'anciens Amérique et l'un des sites archéologiques les plus spectaculaires du monde. Son nom Teotihuacan « lieu où les hommes deviennent des dieux » exprime ce que la ville signifiait pour les Aztèques.*
- Dîner et hébergement à l'hôtel.

Services privatisés en Français




JOUR 4 VILLE DE MEXICO - TAXCO – VILLE DE MEXICO (185 km)

- ⦿ Petit déjeuner américain à l'hôtel
 - ⦿ Départ vers Taxco Cette charmante place de la ville est le point focal de Taxco la scène sociale, et est entourée de bâtiments en stuc blanc, dont les carreaux sont de nouveau une marque de commerce de la ville. Dans le Zocalo, la plupart des bâtiments ont des étages ou les bijoux en argent qui brillent. Vous verrez également des restaurants avec de Terrace à l'étage.
- 
- ⦿ Déjeuner.
 - ⦿ Arrivée et visite de la ville : La Paroisse de Santa Prisca et le Marché locale accompagné par votre guide qui vous expliquera les produits vendus sur place et il vous fera goûter des fruits.
 - ⦿ Puis temps libre pour flâner dans les ruelles de cette belle ville
 - ⦿ Dîner et hébergement à l'hôtel.
 - ⦿ **Services privatisés en Français**



JOUR 5 VILLE DE MÉXICO – TUXTLA GUTIÉRREZ – CANYON DU SUMIDERO – SAN CRISTÓBAL

- ⦿ Petit déjeuner (selon les horaires d'envol il pourra être en forme de panier repas)
 - ⦿ Transfert à l'aéroport pour l'envol vers Tuxtla.
 - ⦿ Arrivée à Tuxtla et transfert au quai du Rivière Grijalva pour naviguer et regarder la merveille géologique qui forme l'endroit connu sous le nom « Canyon du Sumidero » tout en profitant de la diversité de la flore et la faune de la région.(1 heure).
- 
- ⦿ Déjeuner.
 - ⦿ Ensuite départ vers la ville coloniale de San Cristobal de las Casas (2'300 m. au-dessus du niveau de la mer), fondée en 1528 par le capitaine Diego de Mazariegos qu'il avait déclaré au Patrimoine Culturel.
 - ⦿ Dîner et hébergement à l'hôtel.
 - ⦿ **Transfert et visites en services privatisés**





JOUR 6 **SAN CRISTÓBAL DE LAS CASAS – SAN JUAN CHAMULA & ZINACANTÁN – PALENQUE**

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- Départ pour les villages Indiens Tzotzil. Notre premier arrêt sera dans le village de Chamula pour une expérience unique, connaître la fusion des traditions contemporaines et anciennes. Ce sont les caractéristiques mayas qui forment l'identité de ce lieu.
- Déjeuner.
- Ensuite continuation vers le village de Zinacantan où nous visiterons l'église et une coopérative familiale, où nous dégusterons une boisson typique « posh » au temps de regarder le travail des femmes sur le métier à tisser rudimentaire qui date de l'époque précolombienne. Après ils nous inviteront à leur cuisine où nous dégusterons la tortilla traditionnelle (crêpe du maïs) fait main par les femmes locales.
- Continuation vers Palenque et arrêt aux Cascades d'Agua Azul : un groupe des cascades formées pour les fleuves Otulún, Shumuljà et Tulijá qui forment des canyons peu profond et falaises verticales où vous pouvez nager et profiter des différentes zones de cet environnement magnifique.
- Départ vers Palenque.
- Dîner et hébergement à l'hôtel.
- **Transfert et visites en services privatisés**



JOUR 7 **PALENQUE – CAMPECHE**

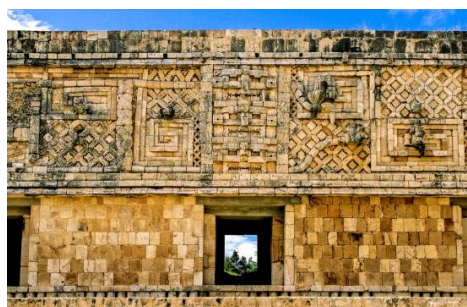
- Petit déjeuner à Palenque.
- Départ pour la visite du site Archéologique à Palenque : village Maya connu par son patrimoine architectural et sculptural et des bâtiments admirables incluant : Le Palais, le Temple de la Croix Foliada et le Temple du Soleil entre autres. Continuation vers Campeche.
- Déjeuner et dîner non compris
- Hébergement à l'hôtel.
- **Transfert et visites en services privatisés**





JOUR 8 CAMPECHE- UXMAL – MÉRIDA

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- Visite de la ville de Campeche, qui a obtenu la désignation de Patrimoine de l'Humanité des Nations Unis particulièrement par ses réseaux de murailles, des bastions et ses forteresses, la plupart ont été méticuleusement rénovés. Ce sont de véritables petits musées.
- Départ pour le site d'Uxmal : Uxmal qui est une grande ville précolombienne de la civilisation Maya dans l'Etat de Yucatan, Mexique. Bien que l'on croie qu'ils ont aussi plus d'une tombe occultée des dieux. Uxmal se prononce « Oosh-mahl ». Le nom de cet endroit est précolombien et il est assumé en général pour être une phrase archaïque de la langue Maya, qui signifie « Construite trois fois », bien que quelques spécialistes de la langue Maya aient des différences pour cette dérivation.
- Continuation vers Mérida.
Mérida, capitale animée de l'État du Yucatán au Mexique, possède un patrimoine maya et colonial riche. Le cœur de la ville est la Plaza de la Independencia, bordée par la cathédrale de Mérida, aux allures de forteresse, et l'Église du troisième ordre en calcaire blanc, deux églises de l'ère coloniale construites avec des vestiges d'anciens temples mayas. La Maison de Montejo, un manoir du XVIe siècle, est un monument de l'architecture plateresque coloniale.
- Déjeuner et dîner inclus. Dîner et hébergement à l'hôtel.
- **Transfert et visites en services privatisés**



JOUR 9 MÉRIDA – CHICHÉN ITZÁ

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- Visite de la ville. Mérida connue comme la ville blanche, à nos jours l'une des plus calmes villes et sûres de Mexique. Départ à Chichén Itzá et visite du site. Cette fameuse zone archéologique qui est située à vers 120km de Mérida par la route fédérale 180



dans l'État de Yucatán Mexique. Il est le plus visité dans la Péninsule de Yucatan, par son extraordinaire architecture et sa localisation géographique. ChichénItzá a été fondée en l'an 514 de notre ère par le prêtre CHAN LAKIN qui également été appelé ITZAMNA. Pour cette raison ses habitants ont été appelés des Chanes ou Itzaes.

☉ Déjeuner et dîner inclus. Dîner et hébergement à l'hôtel.

☉ **Transfert et visites en services privatisés**



JOUR 10 **CHICHÉN ITZÁ – CANCÚN – PARIS**



- ☉ Petit déjeuner à l'hôtel.
- ☉ Transfert à l'aéroport de Cancún pour l'envol de retour.
- ☉ **Transfert en services privatifs**

Envol en direction de la FRANCE via Les USA.
Diner et nuit à bord.

11^e jour : PARIS

Petit déjeuner à bord. Arrivée à Paris, transfert à l'hôtel.
Déjeuner. Après midi libre pour vous reposer ou pour profiter de la ville.
Nuit à l'hôtel.

12^e jour : PARIS/REUNION

Petit déjeuner à l'hôtel, selon l'heure du vol, temps libre puis transfert à l'aéroport, envol en direction de la Réunion, diner et nuit à bord.

13^e jour : REUNION

Arrivée à la Réunion.

Fin de nos prestations.



CITY	HOTEL 3* (Local norm)	BOOKING STATUS	DATES
MEXICO CITY	BW MAJESTIC www.hotelmajestic.com.mx		
SAN CRISTOBAL	D'MONICA http://www.hoteldemonica.com		
PALENQUE	TULIJA PALENQUE http://www.tulijahotelpalenque.com		
CAMPECHE	OCEAN VIEW http://www.oceanview.com.mx/home		
MERIDA	RESIDENCIAL www.residencialmerida.com.mx		
CHICHEN-ITZA	VILLAS ARQUEOLOGICAS		

Le prix comprend :

- Les vols Réunion/Paris/Réunion
- Les vols PARIS/MEXIQUE/PARIS (selon vols programmés, au retour une escale à prévoir à Atlanta)
- Hébergement en hôtels 3*
- Tous les transferts mentionnés selon programme en autocar climatisé
- › L'hébergement dans les Hôtels mentionnés ou similaires selon la disponibilité
- › La pension complète (petit-déjeuner, déjeuner et dîner)
- › Les frais d'entrées pour les visites mentionnées dans le programme
- › Le guide Francophone, du jour 02 jusqu'au jour 10 au Mexique
- › Un référent Marinès Voyages
- › Une réunion d'information pour le groupe avant le départ
- Les assurances (assistance, rapatriement, dommages aux bagages)

Le prix ne comprend pas :

- Les boissons
- Les repas non spécifiés sur le programme (autres que dans le programme)
- L'assurance annulation à 47 € par personne
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires pour votre guide ou chauffeur (*l'usage est de 2 USD par personne par jour pour le guide et 1 USD par personne par jour pour le chauffeur*)



CATÉGORIE DES HÔTELS

La catégorie des hôtels est donnée comme information générale, celles-ci ne reflètent pas nécessairement les mêmes évaluations que celles données par d'autres organisations car leurs critères ne sont pas toujours représentatives de la perception des visiteurs internationaux.

Les descriptions des chambres comme : chambre standard, vue piscine, vue mer, chambre supérieure, chambre de luxe, suite, etc, sont des termes utilisés par les fournisseurs de l'hébergement et **NE SONT PAS** une classification de notre prestataire.

Catégorie 5* - Deluxe Class : Une propriété exceptionnelle offrant les meilleurs standards de service, l'hébergement et des installations. Recommandé à haut de gamme.

Catégorie 4* - Première Classe : Un hôtel supérieur à la moyenne mais exceptionnellement bien entretenu, propriété âgée ou un superbe hôtel moderne spécialement conçu pour le marché touriste. Hébergement et les espaces publics sont censés d'être bien meublées et confortables

Catégorie 3* - Classe Touriste Supérieure : Un volume moyen, hôtel confortable avec des chambres standard, des équipements et espaces publics. La propriété offre un hébergement de première classe, mais limitée en espaces publics, les services de restauration sont bons.

Catégorie 2* - Classe Touriste : Ces hôtels ont généralement un hébergement confortable et simple et les espaces publics, mais les installations sont très limités. Ces propriétés peuvent souvent offrir un endroit confortable pour dormir, mais peu d'autres choses dans la façon d'agrément. La valeur de certaines de ces propriétés est le charme (nous consulter)

Catégorie Hostel - Budget Class: Strictement une propriété de budget avec des équipements pauvres. Idéal pour les voyageurs soucieux des coûts et des jeunes qui passent le plus clair de leur temps à la plage ou à visiter la ville et des attractions.

Note: Le signe "+" indique que la propriété dépasse la catégorie désignée mais ne remplit pas les critères nécessaires pour l'évaluation suivante.



Conditions de vente

Article 1 : Présentation

La société MARINÉS VOYAGES est une société à responsabilité limitée dont le siège social est au : 9 Avenue Salvador Allende, commerce 2, 97419 LA POSSESSION
Numéro SIRET : 7540742500020 - APE 7911 - RCS SAINT-DENIS - Numéro immatriculation IM974120018

GARANTIE FINANCIÈRE : ATRADILUS CREDITO Y CAUCION S.A., 159 rue Anatole France, CS50118, 92596 Levallois Perret Cedex, RCP : HISCOX au 12 quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux. Contrat numéro : HA RCP027935 - Assurance : April International - Contrat numéro : 2110, TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1.

Article 2 : Utilisation du site internet

L'utilisation du site internet a pour but d'informer l'utilisateur afin de mieux préparer son voyage et d'accéder à diverses informations liées aux voyages, d'obtenir le maximum de renseignements sur les circuits. L'utilisateur pourra alors se renseigner à l'agence pour les modalités de son inscription.

Les informations sur le site n'ont aucune valeur contractuelle. En cas d'inexactitude ou de changement des informations sur le site, Marinés Voyages ne pourra pas être responsable. L'utilisateur doit être majeur (18 ans). Le prix indiqué sur le site est le prix TTC, compris les frais de dossiers, l'utilisateur trouvera sur le site des informations ayant pour but d'orienter ses recherches.

Article 3 : Formalités

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des pays visités. Les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. En cas de non-respect ou de refus de ces formalités vous pénalisant rendant impossible le départ, Marinés Voyage ne sera pas responsable des frais engagés ;

Pour les destinations étrangères hors Union Européenne. Vous devez avoir un passeport en cours de validité, certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et que vous soyez en possession d'un billet aller-retour etc. Certains pays exigent que le passager justifie d'une assurance pour délivrer le visa.

L'orthographe du nom et prénom sur les billets doivent correspondre exactement à ceux qui figurent sur le passeport, pièce d'identité, visa...

Article 4 : Conflits

Toute réclamation doit être faite par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception et adressée au siège de l'agence ci-dessous.

MARINÉS VOYAGES au 9 Avenue Salvador Allendé, Commerce 2, 97419 LA POSSESSION
Après avoir pris connaissance du dossier, après un délai de 60 jours, le client pourra saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, le plus proche de du siège de l'agence, s'il n'y a eu aucune solution à l'amiable.

Article 5 : Tribunaux

Tout litige relèvera des Tribunaux français. En cas de litige ne trouvant pas une solution, l'affaire sera portée au tribunal ou dépend le siège social de Marinés Voyages.

Article 6 : Règle pour l'aérien

Concernant les prestataires aériens, les compagnies d'assurance et autres, Marinés Voyages est un intermédiaire. La responsabilité de Marinés Voyages est définie par les articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme et par l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004. A la signature du contrat de Vente, le voyageur reconnaît que Marinés Voyages agit uniquement en qualité de mandataire pour toutes les prestations hors forfait touristique au sens de l'article L. 211-3 du Code du tourisme.

Les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Toutes les modifications venant de la compagnie aérienne, font partie des contraintes spécifiques du transport. Elles sont, liées à divers événements et toujours dans un souci de garantir la sécurité des passagers.

Au moment de la réservation, vos relations contractuelles pour la délivrance du service aérien seront conclues avec les compagnies aériennes mentionnées sur la réservation.

Marinés Voyages ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment en cas de modifications des horaires, de retards, annulations ou autres, imputables à des cas de force majeure (grèves, intempéries, épidémies, guerres, séismes...) ou du fait du client, notamment en cas de présentation après l'heure de convocation à l'aéroport, refus d'embarquement pour non-respect des formalités administratives ou sanitaires exigées, non-présentation à l'embarquement, etc... ou du fait de tiers étrangers à la fourniture de la prestation prévue.

Tous les frais relatifs à ces imprévus (frais de taxi, hôtel, restauration, acheminement aérien etc.) seront alors à la charge du client.

Marinés Voyages vous informe qu'il existe une réglementation communautaire qui confère des droits aux passagers en cas de surréservation, d'annulation ou de retard.

En réservant vos billets, vous acceptez implicitement ces conditions.
Le prix des billets hors taxes, le prix des taxes et surcharges, les frais de services et les assurances éventuelles. Marinés Voyages vous informe que le prix du billet et des taxes sont susceptibles de modification sans préavis des compagnies aériennes. Seuls l'émission et le règlement fixent les tarifs de manière définitive. Marinés Voyages ne pourra être tenu responsable des éventuelles variations tarifaires appliquées par les compagnies.
Toutes les compagnies figurant dans le moteur donnent accès à l'option de réservation.
La réservation ne garantit pas le prix du billet.

Par contre, l'émission des billets est subordonnée à l'existence d'accords inter-compagnies autorisant l'agence à les émettre. Cette vérification ne peut être faite que par l'agence.

Dans le cas où l'émission n'est pas possible, le passager devra se rendre en agence afin de trouver une solution avec des vols et un tarif éventuellement différents.

Marinés Voyages ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'émission des billets du fait de l'existence d'accord inter-compagnies.

Article 7 : Assurances

Vous avez la possibilité lors de votre réservation aérienne de prendre une assurance.

Cette assurance est proposée en collaboration avec notre partenaire, April International : TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1. Plusieurs formules d'assurance sont possibles pour ce contrat : Les risques couverts et les montants garantis pour ces formules sont indiqués sur la notice de l'assureur. Les éventuelles déclarations de sinistre se font directement auprès de la compagnie d'assurance, en respectant les modalités du contrat d'assurance.

Dans tous nos forfaits (circuits en groupes), les assurances assistance, dommages aux bagages et rapatriement sont comprises à partir de 10 Pax partantes. Etant forfaitaire et relative au groupe, ces assurances ne sont pas déductibles du tarif du circuit.

Les assurances individuelles (multirisque et annulation) ne sont plus remboursables dès le lendemain de la souscription.

Article 8 : Précision sur les tarifs

Les tarifs de chaque compagnie vous seront précisés en agence.

Les billets d'avion ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, sauf dans certains cas.

Lorsque la réservation est validée par un paiement et les billets sont émis, les assurances et les frais facturés par l'agence ne sont pas remboursables.

En cas de modification, Marinés Voyages ne peut garantir des vols et des tarifs identiques à la réservation initiale.

En cas de refus, la réservation sera immédiatement annulée, sans aucun préjudice pour les deux parties

En cas de validation du contrat, le règlement total du billet vous sera demandé afin de permettre à l'agence d'émettre vos billets.

Le voyageur est tenu de respecter les conditions de chaque compagnie, c'est-à-dire, de se présenter à l'enregistrement au moins trois heures avant l'heure de départ de l'avion pour les vols internationaux et au moins deux heures à l'avance pour les vols intérieurs, concernant les vols retours, quelque soit le type de vol, il est préférable de confirmer sur place auprès de la compagnie aérienne son vol retour, au plus tard 72 heures avant la date prévue.
Par la même occasion vous serez informés sur des éventuels changements d'horaires et autres, n'étant pas présent à l'embarquement sur un vol aller entraînera l'annulation du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des vols. En cas de retard ou d'annulation, la (les) compagnie(s) n'ont pas obligation d'assurer le transport.

Article 9 : Règles sur les circuits en groupe

Pour tous les circuits en groupes nos prix comprennent :

Une réunion d'information avec le groupe/Le billet d'avion, une liste des compagnies aériennes, ci-dessous, vous informant le nom de chaque transporteur, pour chaque destination/ Les frais de dossiers

- Les taxes d'aéroport et de sécurité/L'assistance de notre représentant sur place/L'hébergement dans les hôtels cités aux programmes ou similaires (de même catégorie)/Le circuit en pension complète (sauf si ce n'est pas prévu dans la brochure)/Les transferts en autocar climatisé durant le circuit./Les visites mentionnées dans le programme avec guide régional francophone./Les taxes et services hôteliers./L'assurance APRIL international, assistance médicale, dommages aux bagages rapatriement/Les services d'un interlocuteur de Marinés Voyages, si le groupe est constitué d'un minimum de 20 adultes payants.

Nos prix ne comprennent pas : Les boissons durant les repas/ Les excédents de bagages./Les extras, les dépenses à caractère personnel./Les pourboires, guides et chauffeurs

Article 10 : Prix

Le montant fixé pour la réalisation de notre circuit est un prix forfaitaire, en cas d'erreur (impression ou autre...), le prix applicable sera celui indiqué lors de la réservation et confirmé sur le bon d'inscription. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du voyage

Le solde doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas réglé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement intégral du prix sera demandé. Pour certaines destinations le nombre minimum sans supplément pourrait être à partir de 4 personnes, vous trouverez, ci-dessous la liste des destinations avec le nombre minimum d'inscrit par destination. Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'absence, au moment du départ, des documents administratifs exigés aux frontières.

Le client qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité.

Article 11 : Révision de prix

Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisibles jusqu'à 30 jours avant le départ, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes, des taux de change.

Article 12 : Annulation du voyage

Nous nous réservons le droit d'annuler le voyage 21 jours avant la date du départ si le nombre de participants n'est pas réuni. Les sommes encaissées seront remboursées intégralement. Aucune indemnité complémentaire ne sera due aux clients. De même et dans le cas d'annulation imposée par des circonstances de forces majeures ou des raisons de sécurité.

Article 13 : PRESTATAIRES

- Hôtels : dans tous les programmes une liste d'hôtels sera précisée ou similaire (de même catégorie), selon la disponibilité au moment de la réservation.

- Transport - Bus : Tous nos circuits (partie terre) se font en bus, des informations sur le confort du bus sont fournies dans le programme, dans certains programmes des vols intérieurs sont précisés également.

- Compagnie aérienne : Nous utilisons les compagnies aériennes ci-dessous dans tous nos circuits pour les vols au départ de la Réunion :

Pour les correspondances et vols intérieurs, les informations concernant le nom des compagnies utilisées sont indiquées le jour de la réunion d'information ou à l'aéroport lorsque l'agence continue à prendre des inscriptions après la réunion d'information. En cas de changement d'horaire de la compagnie ou d'impossibilité ne rendant pas le programme possible, un changement de compagnie aérienne pourrait être effectué.

Europe/les Amériques : AIR FRANCE – CORSAIRFLY – AIR AUSTRAL – FRENCH BEE - XL AIRWAYS *Afrique du Sud ; AIR AUSTRAL *Maurice ; AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Chine ; AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Inde du Nord et Sud ; AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Madagascar ; AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Malaisie ; AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Thaïlande ; AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS*Vietnam ; AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS.

Article 14 : Minimum de personnes pour garantir le groupe

Le nombre d'inscription pouvant garantir le voyage sans augmentation de tarif est de 20 personnes pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le détail est généralement indiqué sur le programme. Pour les circuits passant par la métropole sans accompagnateur, selon le nombre de personnes le programme pourrait être modifié.

Article 15 : Conditions d'annulation par personne (forfait tourisme)

300.00 EUR plus de 60 j. avant départ

25.00% entre 59 j. et 45 j. avant départ

50.00 % entre 44 j. et 30 j. avant départ

75.00 % entre 29 j. et 21 j. avant départ

90.00 % entre 20 j. et 07 j. avant départ

100.00 % entre 06 j. et 0 j. avant départ

Ces conditions sont valables uniquement pour les prestations touristiques. Une personne en extension sur un groupe ou ayant des vols hors dossier de groupe sera soumise avant tout aux conditions des billets d'avions puis aux conditions d'annulation générales.

Pour les billets d'avions, ils sont soumis aux conditions de la compagnie aérienne. Les billets sont non remboursables et non modifiables, sauf mentionnés dans les conditions fixées par la compagnie.

Article 16 : Prestations hôtelières

Toute prestation réservée par le client doit faire l'objet d'une demande écrite par l'agent au prestataire.

Cette demande auprès du fournisseur doit être confirmée, par retour de mail dans un délai de 7 jours à la signature du contrat par le client.

Dans le cas inverse, le client se verra rembourser l'acompte versé.